

Public Visé

- Toute personne chargée par le responsable de projet d'encadrer la mise en œuvre de travaux : maître d'œuvre, exploitant, maître d'ouvrage et personnel technique des collectivités territoriales, bureaux d'études spécialisés
- Toute personne de l'entreprise de localisation des réseaux ou en recollement des réseaux neufs voulant être certifiée
- Toute personne assurant l'encadrement des travaux

Pré Requis

- Être titulaire de l'attestation de compétences AIPR initiale
- Savoir parler, lire et écrire le français.
- Être âgé de 18 ans révolus.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Renforcer la prise en compte des mesures techniques liées au décret anti-endommagement dans son projet de travaux
- Rapprocher le contenu réglementaire de la réforme DTDICT des exigences de l'examen AIPR
- Passer l'examen de recyclage en optimisant ses chances de réussite au QCM AIPR Encadrement et/ou Concepteur

Parcours pédagogique

- Contexte réglementaire relatif à « l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution »
- Principes fondamentaux de sécurité, mesures de prévention
- Gérer les travaux de réseaux aériens et souterrains
- Évaluations en fin de séance

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Exposés, illustrations, reportages photographiques et préparation au QCM AIPR
Formation en salle avec formateur expert en BTP qualifié APAVE

Qualification Intervenant-e-s

Formateur expert en BTP qualifié APAVE

Formation et passation du test assurés par l'APAVE reconnu comme CENTRE D'EXAMEN par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, au sens de l'article 22 de l'arrêté du 15 février 2012

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM sur site du MTES (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) Evaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs du stagiaire par un questionnaire en fin de formation
Evaluation de la satisfaction du stagiaire et de l'atteinte des objectifs par questionnaire en fin de session
Signature par le stagiaire et le formateur d'une feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de fin de formation
Certificat de réalisation

Modalités d'accessibilité handicap

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le référent handicap : Rebecca TRASK au 06 95 26 66 45



Durée

3.50 Heures **0.5** Jour